

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL – SEANCE DU 11 novembre 2022

Le vendredi 11 novembre 2022 à 10 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LACROPTÉ, dûment convoqués le 08 novembre 2022, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme FAURE Claudine, Maire.

Présents :

C.Faure - I.Faure - G.Bashford - M.Chevreur - F.Ramine - M.J Lance - J.L Bernard - J.M Chinouilh
F. Ladeuil - D.Privat - T. Dufraix - R Lestang,

Absents et excusés : VIDOTTO Sonia (procuration à Guy BASHFORD) - C.Landrevie (procuration à Francis RAMINE) - A. Montauriol (procuration à Claudine FAURE)

Présents : 12

Absents : 3

Quorum atteint

La séance est ouverte à 10 heures 05 minutes, Isabelle Faure a été élue secrétaire de séance.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

- 1/ **Avis sur travaux extension mairie**
- 2/ **Travaux supplémentaires aménagement paysager et parcours santé**
- 3/ **Convention de servitude SDE**
- 4/ **Préparation de la fête de Noël dans le bourg + décoration**
- 5/ **Préparation des vœux**
- 6/ **Questions diverses**

Avis sur travaux extension mairie

Mme Le Maire fait part au conseil municipal du projet réalisé par M. ROUMANIE, maître d'œuvre.

Le montant du projet s'élève à 87 000 €.

Le conseil municipal discute et par vote à l'unanimité des présents, donne son accord de principe pour que Mme Le Maire lance les dossiers de demandes de subventions.

Travaux supplémentaires aménagement paysager et parcours santé

Mme Le Maire informe le conseil municipal de l'avancée des travaux.

- Les jeux pour enfant et les agrées du parcours santé vont être installés sous peu.
- Des petits travaux supplémentaires ont été demandés à l'entreprise « CD PAYSAGE »
- Mme Le Maire remercie Francis Ramine et Guy Bashord pour le travail réalisé au niveau du barbecue (peinture et pose de carrelage). Une rénovation qui a permis de redonner une meilleure image à ce lieu.

- Un panneau en bois récapitulatif du parcours santé avec la carte, la localisation des agrées est à installer au début du parcours soit en bas de la salle des fêtes. Ce panneau est à commander.
- La rénovation du terrain de tennis va pouvoir s'intégrer à ce projet au prorata du budget restant à dépenser. Le conseil municipal discute sur les priorités de travaux à réaliser pour remettre le terrain de tennis en état et s'accorde pour donner les priorités suivantes : changement des deux poteaux qui tiennent le filet, changement du filet (neuf ou en fonction de l'état, celui donné par le club de tennis de Vergt), démoussage du sol, réfection du sol ou réparation/changement du grillage).
- Après avoir rencontré des difficultés pour l'obtention des pierres qui doivent être installées autour de la halle pour réaliser les gradins, notre seul choix possible reste d'installer de la pierre provenant de la carrière de Paussac et St Vivien. Après avoir contacté et démarché plusieurs carrières, c'est la seule qui peut nous fournir.

Convention de servitude SDE

Cette servitude se situe au niveau des « Jouits ». Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité la signature de cette convention.

Préparation de la fête de Noël dans le bourg + décorations

La date fixée est le vendredi 16 décembre (soir des vacances scolaires de Noël).

Le conseil municipal discute et s'organise. Un barnum sera installé dans le bourg.

Présence du Père Noël.

Animation dans l'église : Loïc Delviel viendra chanter une dizaine de chansons.

10 décembre : installation du sapin dans le bourg et des illuminations.

Préparation des vœux

Date fixée : le 7 janvier 2023 à 11 heures à la salle des fêtes.

Le conseil municipal s'organise.

Questions diverses

- Le conseil municipal discute sur les différentes inaugurations à réaliser en 2023 pour les projets réalisés sur la commune et subventionnés (salle des fêtes, halle, parcours santé, cimetière).
- L'association des retraités de la gendarmerie UNPRG demande la mise à disposition de la salle des fêtes à titre gratuit comme cela se fait sur d'autres communes du canton. Ils souhaitent organiser leur assemblée générale à laquelle sont invités : le commandant du groupement de gendarmerie de Périgueux, le commandant de l'école de gendarmerie de Saint Astier, le commandant de la brigade de Vergt, le Préfet et Madame le Maire de Lacropte. A l'issue de cette réunion de travail, une cérémonie commémorative au Monument aux morts en présence des porte-drapeaux du canton et dépôt d'une gerbe est prévue. Une discussion est ouverte au sein du conseil municipal. Après vote, la majorité l'emporte et refuse le prêt de la salle gratuitement. Mme Le Maire informe alors le conseil municipal que c'est elle qui prendra à sa charge le coût de la location.

Mme Le Maire étant obligée de partir, elle laisse sa place pour terminer le conseil municipal à son 1^{er} adjoint Guy Bashford. Les points suivants sont traités :

- G.Bashford informe le conseil municipal des différents devis proposés pour l'aménagement de la maison HERIS. Le sujet sera remis à l'ordre du jour lors d'une prochaine réunion de conseil municipal.
- EHPAD Vergt : Le conseil municipal accepte à l'unanimité de soutenir la motion de soutien de l'EHPAD de Vergt.
- Un administré demande l'achat d'un chemin rural. Un conseiller ira voir sur place.

L'ordre du jour est levé à 11 heures 30.